GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 avril 2026

L'agence d'architecture et d'urbanisme Particules représentera la France à la Biennale de Venise 2027

Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et Catherine Pégard, ministre de la Culture, annoncent que le projet *res publica : what is this space between you and me ?* de l'agence Particules a été retenu pour représenter la France à la 20e Exposition internationale d'architecture – La Biennale de Venise 2027 (8 mai - 21 novembre 2027).

A l'issue du processus de sélection organisé par l'Institut français, le jury a retenu le projet de l'équipe Particules pour sa proposition à la fois forte, sensible, immersive et incarnée. Leur projet de Pavillon français pour 2027 célèbre la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, thème commun à toutes les candidatures. L'année 2027 marquera les 50 ans de cette loi majeure, qui reconnaît l'architecture comme une expression culturelle et une création d'intérêt public, tout en soulignant la responsabilité des architectes dans la qualité du cadre de vie.

La dynamique collective, portée par les ministères et l'Institut français, articulée avec une large coalition de professionnels de l'architecture, s'appuie sur une conviction commune : l'architecture est un manifeste culturel, politique et responsable, au service de l'intérêt général ; elle est porteuse d'un espoir commun, celui de concevoir et construire un cadre de vie qui contribue au bien-être en s'adaptant aux mutations sociétales et environnementales.

Le Pavillon français est mis en œuvre par l'Institut français, opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture.

L'agence Particules

Particules est une agence d'urbanisme et d'architecture fondée en 2016 par Lou Bellegarde et Fabienne Boudon. Particules allie projets opérationnels et démarches de recherche. L'agence s'est affirmée par sa capacité à interroger les conditions de production de la ville contemporaine et à travailler dans des contextes complexes, qu'ils soient patrimoniaux, sociaux ou économiques.

Le projet

Le jury a retenu le projet ***res publica : what is this space between you and me ?*** de l'équipe Particules pour sa proposition à la fois forte, sensible, immersive et incarnée. Le Pavillon qu'elle propose met à l'épreuve la loi de 1977 en révélant trois impensés qui en cristallisent aujourd'hui les tensions : la question de la réhabilitation et de l'héritage, l'émergence de nouvelles alliances dans l'exercice de la responsabilité de l'architecte, et la maitrise de la qualité architecturale par le soin apporté en amont et en aval de l'acte de dépôt d'une autorisation de construire. Inspirée du Grand Tour éducatif européen, la démarche prend la forme d'une enquête collective menée dans quatre quartiers construits dans les années 1970 : le Blosne à Rennes, le Mont d'Est à Noisy-le-Grand, la Villeneuve à Grenoble et la Cita Marghera, à Venise. Une cohorte de jeunes habitantes et habitants, engagés dans ces territoires à travers leurs études, leurs formations ou leurs activités associatives, y explore les écarts entre les utopies urbaines d'hier, les réalités vécues et les devenirs possibles. À travers cette enquête, qui donnera lieu à la réalisation d'un film, le projet démontre ainsi combien l'architecture participe pleinement de la chose publique, en France comme en Italie, et au-delà.

Processus de sélection

Un conseil scientifique a été constitué, à l'initiative du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), avec l'Académie d'Architecture, la Cité de l'architecture et du patrimoine, le Réseau des Maisons de l'architecture et l'Association des architectes français à l'export. Il se chargera, avec l'Institut Français, d'accompagner la réflexion portée par l'équipe lauréate dans le contexte de l'anniversaire de la loi de 1977 sur l'architecture.

La procédure de sélection s'est déroulée en deux phases. La commission de sélection, présidée par Catherine Jacquot, présidente de l'Académie d'Architecture, et composée de 7 personnalités qualifiées et de 3 représentants institutionnels, a examiné les 17 candidatures reçues lors de la première phase. À l'issue de cette première étape, cinq équipes ont été présélectionnées, invitées à remettre une offre puis auditionnées par la commission qui s'est tenue le jeudi 19 mars à l'Institut français.

Composition de la commission de sélection

Présidente de la commission :

- Catherine Jacquot — Architecte, présidente de l'Académie d'architecture, fondatrice de l'agence Naaja

Membres experts de la commission, par ordre alphabétique :

- Madeleine Houbart — Secrétaire Générale, AFEX
- Justine Lajus-Pueyo — Architecte, fondatrice de l'Atelier Lajus-Pueyo
- Cyrille Le Bihan — Architecte, cofondateur de l'agence Hardel Le Bihan Architectes
- Rozana Montiel — Architecte, fondatrice de Rozana Montiel Estudio de Arquitectura (REA)
- Arnaud Réaux — Architecte, élu du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), cofondateur de l'agence Nommos
- Philippe Trétiack — Architecte, journaliste et écrivain

Membres institutionnels de la commission :

- Anne Louyot — Directrice adjointe de la diplomatie culturelle, éducative, scientifique et universitaire – ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Hélène Fernandez — Directrice, adjointe à la directrice générale des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture – ministère de la Culture.
- Agnès Alfandari — Directrice des mobilités et des manifestations internationales – Institut français

Contacts presse :

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Service de presse
Sous-direction du porte-parolat
37, quai d'Orsay 75007 PARIS
Tél : +33 (0) 1 43 17 52 01
www.diplomatie.gouv.fr